



À : Tous les membres

Date : Le 28 avril 2021

Objet : Prolongation des mesures spéciales d'urgence et couvre-feu

—

Chers membres,

Le Gouvernement du Québec a modifié certaines mesures lors du point de presse tenu hier. Nous vous résumons les modifications qui touchent notre industrie.

Mesures spéciales d'urgence

Le Gouvernement du Québec a annoncé la prolongation des mesures spéciales d'urgence dans la Communauté métropolitaine de Québec¹ et dans l'ensemble du territoire des régions de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais, et ce, jusqu'au dimanche 9 mai inclusivement.

En ce qui a trait aux autres restrictions imposées par les mesures spéciales d'urgence, nous vous invitons à vous référer au site du [Gouvernement du Québec](#).

Couvre-feu

À partir du 3 mai prochain, pour **les îles de Montréal et de Laval**, le couvre-feu sera repoussé à 21h30, soit entre 21h30 et 5h du matin. Ce couvre-feu est également en vigueur aux mêmes heures dans les zones orange et rouge.

Nous vous rappelons que, dans **les municipalités visées par des mesures spéciales d'urgence**, il est interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci entre 20 heures et 5 heures du matin, hormis dans certains cas d'exceptions, dont celle : « [d'] *une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail* ». Les activités de productions peuvent donc débuter ou se poursuivre pendant le couvre-feu.

Afin de permettre aux membres de vos équipes qui se déplacent durant le couvre-feu en raison de leur travail de démontrer facilement la nécessité de leur déplacement, vous êtes invités à remplir le formulaire « [Attestation de l'employeur – Déplacement durant le couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec](#) ». Vous pouvez également utiliser le [modèle](#) développé par l'AQPM.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe des relations de travail si vous avez des questions.

Meilleures salutations,

L'équipe des relations de travail

¹ Soit l'agglomération de Québec, la MRC de l'Île-d'Orléans, la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC de La Jacques-Cartier

Association québécoise de la production médiatique

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

The logo for the Association québécoise de la production médiatique (AOPM) features the letters 'AOPM' in a bold, sans-serif font. The letter 'O' is stylized with a rainbow-colored circular gradient.